

part des Colonies et ce ne serait pas un attentat sérieux contre le principe du libre échange en ce qui concerne le Royaume-Uni. En ce qui concerne ce dernier pays, les droits imposés seraient peu importants tant au point de vue du nombre des articles affectés qu'à leur montant, et ils augmenteraient difficilement le prix des commodités, parce que les importations des Colonies anglaises, en admettant que les articles soient importés en franchise ou à un tarif plus bas que les importations similaires des pays étrangers, domineraient le marché et régulariseraient les prix.

Il y a naturellement la question plus large à laquelle il a été fait allusion, celle de mettre la communauté dans le Royaume-Uni et dans d'autres parties de l'Empire en mesure de protéger ses intérêts commerciaux en lui donnant le pouvoir qu'elle ne possède pas à présent d'imposer des droits contre les importations de pays qui pourraient traiter d'une manière défavorable les importations du Royaume-Uni ou des Colonies.

Ceci n'implique pas nécessairement le principe de protection des marchés domestiques, mais simplement la protection des intérêts commerciaux anglais au dehors; on peut n'avoir jamais besoin de s'en servir, mais en tout cas, il ne pourrait faire autrement que d'être bienfaisant s'il permettait aux marchands, aux commerçants et aux importateurs anglais de transiger leurs affaires dans des conditions plus favorables que celles qui lui ont été faites jusqu'à présent beaucoup d'endroits du monde, à amener ces rapprochements vers un commerce plus libre dans l'univers et qui a déjà été plus d'une fois mentionné dans nos diverses assemblées.

Les Colonies sont prêtes à faire quelques sacrifices en vue d'arriver à ce qu'elles considèrent comme devant être un résultat désirable, et il nous faut attendre et voir ce que l'enquête sur la question qui a lieu dans le Royaume-Uni devra vraisemblablement démontrer. Aucune politique générale en ce qui concerne l'Empire ne peut être adoptée à moins que la Mère-Patrie et les Colonies ne se mettent d'accord sur la question. Je n'ai aucun doute en tout cas que nos discussions sur ce sujet seront suivies avec beaucoup d'intérêt et je suis sûr qu'elles seront menées avec cet esprit large et droit qui a toujours caractérisé les discussions similaires dans les assemblées précédentes du Congrès."

Sa Seigneurie remercie au nom de l'assemblée ceux qui l'ont préparée ainsi que le Gouvernement pour le vote qu'il a accordé au Congrès.

Voici la conclusion: "Ma tâche quoique légère, fatigante pour vous, j'en ai peur (non! non!) est maintenant terminée, et je ne puis que souhaiter pour ce cinquième Congrès le plus grand succès et les plus grands résultats et que tout ce qui en découlera soit d'un grand bien, en général, non-seulement pour une partie mais pour chaque portion de l'Empire, et sur ce, j'ai maintenant le très grand plaisir, l'honneur et le privilège de déclarer ce Congrès ouvert. (Longue salve d'applaudissements).

S'il m'était permis de dire un mot que j'avais l'intention de dire au commencement, c'est que je sens que mes devoirs sont légers, car, vous le savez, vous avez ici comme Président du Congrès un gentilhomme, un homme noble qui a pris part aux industries du pays, qui a tenu

une haute position dans le Gouvernement et a servi son Souverain très dignement comme représentant des Colonies de l'Australie.

Nous sommes fiers d'avoir avec nous comme Présidents dans cette occasion Lord Brassey, et je sais que, dans cette occasion comme dans toutes les autres occasions, il nous donnera une bonne mesure de sa personnalité à ce Congrès. (Longs applaudissements).

DISCOURS DE LORD BRASSEY.

Il nous est impossible de donner la traduction in extenso de tous les discours, nous ne donnerons que la substance de celui du Président du Congrès qui a pris la parole après Lord Strathcona.

Lord Brassey parle d'abord en français, et dit:

"Je fais mon discours en anglais. A la fin je tâcherai d'ajouter deux mots dans votre belle langue française. Nous désirons maintenir les meilleurs rapports avec nos collègues français."

Puis il continue en anglais, voici le résumé de son discours:

Lord Brassey dit les vœux que forment les délégués pour le Canada.

Il fait l'historique du développement du Canada, rend hommage aux qualités des deux races, rappelle que son père a été l'un des entrepreneurs du Grand Trunk et que lui-même a visité le pays il y a déjà plus de trente ans. Il peint en termes enthousiastes la grandeur de la nature canadienne, puis il aborde les problèmes en jeu, dont il dit que l'on approche de leur solution, s'il en croit ce qu'on lui en a dit depuis son arrivée. Il ne veut pas se dissimuler les difficultés.

Libre-échangiste, il voit des difficultés dans les problèmes soulevés, et demande une solution à ces difficultés. Il énumère quelques-unes: M. Chamberlain a déclaré que la préférence actuelle n'est pas satisfaisante.

Peut-être le Canada ne peut-il faire plus.

Le Canada comme l'Australie, est protectionniste, et il est assez difficile de mettre d'accord les intérêts d'un pays qui cherche sans cesse des débouchés pour ses marchandises et d'un second qui veut garder son marché pour ses propres manufactures.

Il y a ensuite le fait qu'un tarif préférentiel mutuel devra être le résultat d'un marché qui limitera dans une certaine mesure la libre action des colonies en matière fiscale. Or, les colonies tiennent énormément à cette liberté d'action.

Il y a encore le fait que pas un homme d'Etat anglais ne voudrait dans l'intérêt de l'Angleterre, comme dans celui du Canada — voir cette colonie adopter une politique qui fût de nature à la brouiller avec les Etats-Unis.

Il y a cet autre fait qu'une préférence aux produits des colonies implique une hausse pour ces produits et un nouveau fardeau pour le peuple.

Si on nous offrait un marché plus largement ouvert, nous pourrions faire des sacrifices pour fortifier le lien colonial. Peut-on nous offrir ce marché? Là est la question.

Il est à propos à ce point de vue de se rappeler l'importance toujours grandissante du commerce anglais, source de vie et de richesse pour notre population. Si la matière brute devenait plus cher, nos industries seraient paralysées.

Et ce serait une terrible affaire pour les pauvres si le prix des aliments aug-

mentait; et les hommes d'Etat doivent s'occuper avec soin des pauvres.

Il est vrai que le droit sur le pain pourrait être contrebalancé par la suppression d'autres impôts. En tout cas, j'indique ces problèmes pour que cette très compétente assemblée en cherche la solution.

Il est d'autres façons pour nous d'aider les colonies. L'orateur indique l'émigration, la subvention d'une ligne rapide entre Vancouver et l'Australie — il ne paraît pas favorable à la ligne sur l'Atlantique — la subvention des services télégraphiques, les témoignages de sympathie. Il demande aussi qu'on n'exige pas trop au point de vue de la dépense impériale.

LES RESOLUTIONS

Après le discours de Lord Brassey, commencent les travaux proprement dits: on aborde la question la plus épineuse à discuter par le Congrès:

LA DEFENSE IMPERIALE

Il s'agit de deux résolutions de l'Association des Manufacturiers Canadiens et du Board of Trade de Montréal, affirmant le devoir des colonies de contribuer aux frais de la défense de l'Empire.

M. Geo. E. Drummond se fait le champion de cette idée. Il estime que les colonies devraient accepter la solidarité impériale tout en assurant leur absolue indépendance. Il rappelle ce que le Canada a fait dans la guerre Sud-Africaine, et voit là la preuve que notre loyauté est autre chose que du verbiage; mais il estime que nous n'avons pas encore fait tout ce qu'il est de notre devoir de faire en cette matière. Il termine par l'éloge des Canadiens-français qui sont tombés sur le champ de bataille et par un appel enflammé en faveur de la motion.

M. E. Gurney, de Toronto, abonde dans le sens de M. Geo. E. Drummond.

M. Damase Masson, président de la Chambre de Commerce de Montréal, commence en français et dit:

Votre seigneurie,

Je crois qu'il est de mon devoir comme président de la Chambre de Commerce du district de Montréal de vous remercier de votre délicate attention vis-à-vis de mes compatriotes en adressant quelques mots dans notre belle langue française. Cela nous sera d'autant plus sensible que l'on n'est pas habitué à être traité ainsi en enfants gâtés. Merci donc mais veuillez croire que nous ne pouvons nous attendre à rien moins de la part d'hommes aussi distingués venant d'un pays qui se fait gloire de sa droiture, de son "fair play".

Continuant en anglais, M. Masson prononce le discours suivant:

"Quant à la défense de l'empire, dit-il, si nous devons nous laisser guider simplement par des sentiments de sympathie, pas un Canadien britannique ne pourrait regarder d'un mauvais oeil l'offre inutilement prodigue que contient la résolution maintenant soumise à ce congrès. Mais le fait qu'elle est présentée aux délibérations d'une assemblée commerciale et, encore plus, à de si hautes autorités dans le monde des affaires, prouve à l'évidence qu'elle ne peut être envisagée autrement qu'à un point de vue d'affaires.

Or comme les affaires de par leur nature n'offrent d'avantages que par les profits qu'elles donnent, j'ai tout lieu de croire qu'en traitant avec soin la question vitale qui nous est maintenant sou-